

## 1 - VOTRE IDENTIFICATION

ASSISTANT MATERNEL | \_\_\_\_\_  
Nom Prénom

CONJOINT, CONCUBIN OU PACSE | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_  
Nom Prénom Situation professionnelle

SITUATION FAMILIALE → En couple :  Concubinage  Mariage  Pacs  
→ Seul :  Célibataire  Divorcé  Séparé  Veuf ou veuve

ADRESSE | \_\_\_\_\_  
| \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ ☎ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

ADRESSE e-mail | \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

LE CAS ECHEANT, VOTRE NUMERO ALLOCATAIRE | \_\_\_\_\_

## 2 – VOTRE SITUATION (veuillez consulter les conditions au verso, avant de compléter cette partie)

Exercez-vous votre profession à votre domicile ?  oui  non

Exercez-vous votre profession au sein d'une Maison d'Assistants Maternels ?  oui  non

Etes-vous inscrit sur le site monenfant.fr ?  oui  non

Date de votre premier agrément : | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

Date de renouvellement de votre dernier agrément : | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_

## 3 – PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE

- Une copie de l'agrément initial ainsi que de l'agrément en cours de validité
- Photocopies des bulletins de salaire des deux derniers mois
- Devis d'achat datant de moins de deux mois
- Déclaration de situation et un RIB pour les assistants maternels non-allocataires, car une affiliation est nécessaire (imprimé à télécharger sur Caf.fr)

## 4 – NATURE ET MATÉRIEL PRIS EN CHARGE

- Equipements de puériculture, matériel pédagogique, jeux et lecture, mobilier, siège auto, etc.
- Abonnements à des ressources documentaires en rapport avec l'exercice professionnel..
- Matériel informatique, appareils électroménagers, et petits aménagements (barrières, etc.).
- Aménagement d'espaces sains et naturels (jardins, coins verts, aires de jeux en plein air, etc).

P 1020501

Je certifie sur l'honneur que les renseignements cités sur cette demande, ainsi que les documents joints, sont exacts.

Date : | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ Signature :

**Attention** : La Caf vérifie l'exactitude des déclarations. La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art. L 114-9 du Code de la Sécurité Sociale et L 441-1 du Code Pénal).



**CONDITIONS DE L'AIDE**

<p align="center"><b>Conditions d'attribution</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir obtenu l'agrément initial ainsi que son renouvellement par le Conseil Départemental.</li> <li>• Justifier d'un premier agrément de plus de 5 ans et être toujours en activité.</li> <li>• L'aide s'adresse aux professionnels dépendants du régime général, allocataires ou non auprès de la Caf.</li> <li>• Exercer à domicile ou au sein d'une Maison d'Assistants Maternels dans les Deux-Sèvres.</li> <li>• Être inscrit sur le site <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a> : les bénéficiaires de cette aide s'engagent à respecter les conditions suivantes : renseigner leurs disponibilités et mettre à jour leurs informations sur le site <a href="http://monenfant.fr">monenfant.fr</a></li> </ul>
<p align="center"><b>Montant de l'aide et modalité de versement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le dispositif propose une aide sous forme de subvention, limitée à 500 €, versée en une seule fois.</li> <li>• Une nouvelle demande ne pourra être soumise par le bénéficiaire qu'après un délai de 5 ans à partir de la dernière notification d'accord (même si le dernier montant sollicité était inférieur à 500€)</li> <li>• La Caf79 délivre les accords tous les 15 jours (le 15 ou le 30 de chaque mois).</li> <li>• L'attribution de l'aide ne constitue pas un droit, elle est accordée dans le cadre d'enveloppes budgétaires limitatives votées par le Conseil d'Administration de la CAF des Deux-Sèvres.</li> </ul>
<p align="center"><b>Formalités</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le paiement sera effectué au magasin, sur présentation de la facture d'achat.</li> </ul> <p>La Caf se réserve le droit de réduire le montant de l'aide si l'(es) article(s) acheté(s) ne correspond(ent) pas à la nature du matériel pris en charge.</p>
<p align="center"><b>Les modalités d'envoi</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande doit être téléchargée sur le site internet <a href="http://www.caf.fr">www.caf.fr</a> et retournée à la Caf des Deux-Sèvres.</li> <li>• Pour les allocataires : transmettre le document via Mon Compte sur le <a href="http://caf.fr">caf.fr</a></li> <li>• Pour les non-allocataires : envoyer par voie postale à l'adresse suivante : Caisse d'allocations familiales des Deux-Sèvres – 51 route de Cherveux – 79034 NIORT cedex 9.</li> </ul>

**PARTIE RESERVEE A VOTRE AGENT CAF**

Date du RAPPEL : | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ |

Date du MELAL : | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ |

Autre motif : | \_\_\_\_\_ |

Date : | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | \_\_\_\_\_ | Signature et cachet :

